

**Association des diplômés de l'École
des hautes études commerciales de Montréal**

**États financiers non consolidés
au 31 mai 2011**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats non consolidés	4
Évolution des actifs nets non consolidée	5
Flux de trésorerie non consolidés	6
Bilan non consolidé	7
Notes complémentaires	8 - 13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Association des diplômés de
l'École des hautes études commerciales de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints d'Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mai 2011 et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers non consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables

retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers non consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal au 31 mai 2011 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les états financiers non consolidés d'Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2010 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 26 juillet 2010.

1

Montréal
Le 28 septembre 2011



Raymond Chabot
Grant Thornton

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 1

**Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales
de Montréal**

Résultats non consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mai 2011

	2011	2010
	\$	\$
Produits nets de placements (note 3)	(1 670)	6 543
Charges		
Contribution à la Corporation de l'École des hautes études commerciales	242 500	
Dépenses des chapitres	5 173	7 068
Frais bancaires	119	30
	<u>247 792</u>	<u>7 098</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(249 462)</u>	<u>(555)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.



Raymond Chabon
Grant Thornton

PROJET

Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Évolution des actifs nets non consolidée

pour l'exercice terminé le 31 mai 2011

	2011		2010
	Actifs nets non affectés	Chapitres (note 5)	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	289 178	14 173	303 351
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(249 462)		(249 462)
Affectation d'origine interne	5 173	(5 173)	
	44 889	9 000	53 889
Variation survenue au cours de l'exercice des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les placements disponibles à la vente	19 338		19 338
Reclassement à l'état des résultats des pertes nettes réalisées sur la cession de placements disponibles à la vente	9 690		9 690
Solde à la fin	73 917	9 000	82 917
			303 351

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

**Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales
de Montréal**

Flux de trésorerie non consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mai 2011

	2011	2010
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(249 462)	(555)
Éléments hors caisse		
Pertes nettes réalisées sur la cession de placements disponibles à la vente	9 690	
Produits réinvestis	(4 572)	(3 922)
Augmentation des débiteurs	(1 764)	(2 458)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(246 108)</u>	<u>(6 935)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Cession d'obligations	50 697	
Cession de parts de fonds communs de placement	217 827	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>268 524</u>	<u>—</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	22 416	(6 935)
Encaisse au début	<u>29 618</u>	<u>36 553</u>
Encaisse à la fin	<u><u>52 034</u></u>	<u><u>29 618</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

**Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales
de Montréal**

Bilan non consolidé

au 31 mai 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	52 034	29 618
Intérêts courus à recevoir sur les placements en Fonds de dépôt	30 883	29 119
Placements disponibles à la vente (note 4)	<u>244 614</u>	<u>244 614</u>
	<u>82 917</u>	<u>303 351</u>
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	73 917	289 178
Chapitres (note 5)	<u>9 000</u>	<u>14 173</u>
	<u>82 917</u>	<u>303 351</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur



PROJET

Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2011

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour but de promouvoir les intérêts éducatifs, culturels, sociaux et économiques de la collectivité HEC. L'Association est considérée comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

En mars 2007, l'Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal et la Fondation des diplômés HEC (ci-après l'« École ») ont signé un protocole d'entente dont les principes généraux sont résumés ci-dessous :

L'Association conserve son statut juridique et exerce notamment une fonction de conseil stratégique auprès de l'École.

L'École crée un Service aux diplômés distinct du Bureau de développement.

L'Association cède à l'École tous les droits et toutes les responsabilités afférents qu'elle possède relativement à ses activités et à ses services.

L'École finance les activités et les services du Réseau HEC à même ses fonds par des commandites, des dons et des revenus provenant d'ententes.

Les clauses exactes sont consignées au Protocole d'entente et sont appliquées depuis le 1^{er} juin 2007.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Présentation des états financiers non consolidés

L'Association a choisi de ne pas consolider les états financiers de la Fondation des diplômés HEC, organisme qu'elle contrôle. Les informations requises sont présentées à la note 6 des états financiers.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'Association doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Association pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

L'Association a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

L'encaisse est classée comme actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances

Les débiteurs sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, incluant toute dépréciation.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état de l'évolution des actifs nets jusqu'à ce que les placements soient vendus ou dépréciés. Lorsqu'un placement est cédé ou qu'il subit une perte de valeur durable, le gain ou la perte cumulé aux actifs nets est reclassé en résultat au poste Produits nets de placements.

Constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant de la participation au produit net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2011

3 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2011	2010
	\$	\$
Produits d'intérêts	4 557	4 295
Produits de fonds communs de placement	4 572	3 922
Perte nette réalisée sur les placements disponibles à la vente	(9 690)	
	(561)	8 217
Honoraires du gestionnaire	1 109	1 674
	<u>(1 670)</u>	<u>6 543</u>

4 - PLACEMENTS DISPONIBLES À LA VENTE

	2011		2010	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Obligations gouvernementales, 1,25 %, échéant en juin 2010			50 697	51 331
Fonds communs de placement			222 945	193 283
	-	-	<u>273 642</u>	<u>244 614</u>

5 - ACTIFS NETS – CHAPITRES

	2011	2010
	\$	\$
Chapitre de Québec	3 000	4 625
Chapitre de l'Outaouais	3 000	4 473
Chapitre de Toronto	3 000	5 075
	<u>9 000</u>	<u>14 173</u>

6 - ORGANISME CONTRÔLÉ NON CONSOLIDÉ

L'Association contrôle la Fondation des diplômés HEC, étant donné que l'Association nomme la presque totalité des membres du conseil d'administration de la Fondation.

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme public de charité qui a pour but de promouvoir les intérêts éducatifs et culturels de la collectivité HEC.

Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2011

6 - ORGANISME CONTRÔLÉ NON CONSOLIDÉ (suite)

Les états financiers résumés de la Fondation pour les exercices terminés aux 31 mai 2011 et 2010 sont les suivants :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total des actifs	3 444 033	2 981 229
Total des passifs	41 572	4 983
Actifs nets	3 402 461	2 976 246
Résultats des activités		
Total des produits	226 920	183 448
Bourses	125 500	135 500
Autres charges	29 466	
Total des charges	154 966	24 054
Excédent des produits par rapport aux charges	71 954	23 894
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	86 164	39 258
Activités d'investissement	(79 524)	(102 258)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	6 640	(63 000)

7 - GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, le principal objectif de l'Association est de préserver sa capacité de poursuivre ses activités.

L'Association définit son capital comme étant ses actifs nets.

L'Association gère sa structure de capital et y apporte des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques liés aux actifs sous-jacents.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'Association peut être amenée à réduire ses contributions à la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal et à la Fondation HEC Montréal.

L'Association n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2011

8 - FONDS DÉTENUS POUR LE COMPTE DE TIERS

L'Association détient, pour le compte de tiers, des fonds en fidéicomis qui sont tenus séparément des biens de l'Association et ne sont pas présentés au bilan.

Fonds de rétention

Le Fonds de rétention au montant de 150 000 \$, constitué d'un dépôt à terme, est un reliquat du surplus du régime d'assurances collectives des diplômés HEC, groupe n° 2195, appartenant aux membres adhérant au régime d'assurances collectives.

Fonds de dépôt

Le Fonds de dépôt, au montant initial de 247 635 \$, a été constitué à la suite d'un surplus dégagé lors d'une évaluation actuarielle du régime d'assurances collectives des diplômés HEC, groupe n° 2195. L'argent a été confié pour gestion à l'Association, et doit servir exclusivement à absorber tout déficit actuariel futur et contrôler les augmentations de primes du groupe d'adhérents aux assurances collectives des diplômés HEC, groupe n° 2195. En plus de ce montant, l'assureur a mis en réserve une provision au montant de 60 000 \$ pour sinistres futurs. Depuis novembre 2004, ce montant est amorti sur 15 ans comme suit : 10 % par année pendant les cinq premières années, et 5 % pour les dix années suivantes, peu importe l'expérience du régime. Au 31 mai 2011, le solde non amorti de la réserve s'élève à 20 500 \$ (26 500 \$ en 2010), et le total du Fonds de dépôt détenu par l'Association s'élève à 268 135 \$ (274 135 \$ en 2010).

Les produits tirés de l'investissement du capital de ces deux fonds sont utilisés pour les charges d'exploitation de l'Association, conformément à l'entente financière.

Advenant une résiliation de l'entente financière ou la fin du régime d'assurances collectives des diplômés HEC, groupe n° 2195, toute somme résiduelle du Fonds de rétention et du Fonds de dépôt serait alors versée à l'Association.

9 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Association est exposée à divers risques financiers qui résultent de ses activités de fonctionnement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'Association.

L'Association ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risque financier

Le principal risque financier auquel l'Association est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

**Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales
de Montréal**
Notes complémentaires
au 31 mai 2011

**9 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET
RISQUES FINANCIERS (suite)**

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec l'Association. La valeur comptable au bilan des actifs financiers, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente l'exposition maximum de l'Association au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable étant donné que cet instrument financier est détenu dans des institutions financières réputées dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relativement aux intérêts courus à recevoir sur les placements en Fonds de dépôt est considéré comme négligeable selon la direction.

10 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.



Raymond Chabot
Grant Thornton

PROJET